

**Conseil municipal**  
**1<sup>ère</sup> délibération 15/03/2021**

L'an deux mille vingt et un, le quinze mars, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Sandrine GELOSO, Magali HILAIRE-GINDRO, Bénédicte MONTEILHET, Olivier MAURAND, Ludovic BOULLAULT, Emmanuel FLEUROT, Olivier NOIR, Paul CRETIN, Pierre BRONGNIART, Sébastien BINETRUY.

Absent excusé : M. Romain POLIO

Secrétaire : Madame Sandrine GELOSO

**Ordre du jour :**

- **PACS DE GOUVERNANCE CCPR :**

Monsieur le Maire laisse la parole au premier adjoint pour présenter le pacte de gouvernance. Ce dernier prévoit les modalités de collaboration entre la CCPR et les Communes. Son principe a été voté lors du Conseil Communautaire du 2 Novembre 2020. Lecture est faite des 10 objectifs principaux

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 5 voix pour et 5 abstentions de valider le projet de pacte de gouvernance présenté ce jour.

- **DISSOLUTION DU CCAS :**